

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉCISIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Bureau	En exercice	Qui ont pris part à la DÉCISION
42	37	29

PRESENTS	26
POUVOIRS	3
ABSENTS	8

Vote Pour :	29
Vote Contre :	0
Abstention :	0

BUREAU  
SEANCE DU LUNDI 24 FEVRIER 2025

*L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-quatre février à dix-sept heures, les membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul Salvador, Président.*

**Présents : Mesdames et Messieurs**, Alain ASSIÉ, Blaise AZNAR, Jean-François BAULES, Mathieu BLESS, Paul BOULVRAIS, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Oliver DAMEZ, Isabelle FOUROUX-CADENE, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Christian LONQUEU, Michel MALGOUYRES, Bernard MIRAMOND, Francis MONSARRAT, Régine MOULIADE, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Claire VILLENEUVE

**Excusés ayant donné pouvoir : Mesdames et Messieurs**, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU, François VERGNES à Paul BOULVRAIS, Martine SOUQUET à Francis RUFFEL

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs**, Florence BELOU, Michel BONNET, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Bernard EGUILUZ, Pascale PUIBASSET, Guy SANGIOVANNI, Claude SOULIES

**Secrétaire de séance :** Paul BOULVRAIS

N°06\_2025DB

**ACTES : 7.5.3**

**OBJET DE LA DÉCISION DU BUREAU : 02- Approbation de l'Avant-Projet Définitif et Plan prévisionnel de financement pour le projet de l'extension et rénovation de l'école primaire de Lagrave**

### Exposé des motifs

Dans le cadre de son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), la Communauté d'agglomération a pour projet d'engager des travaux d'extension et de rénovation de l'école primaire de Lagrave.

Afin d'engager la coordination de l'opération, à la suite d'une procédure de marché adaptée, la mission a été confiée à une équipe de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est le cabinet AATC.

Le projet consiste à :

- Rénovation d'une surface d'environ 786 m<sup>2</sup> et extension d'environ 431 m<sup>2</sup> de la partie maternelle de l'école, avec une mutualisation des espaces
- Rénovation énergétique de l'ancien bâtiment de l'élémentaire d'une surface d'environ 230 m<sup>2</sup>.

Le maître d'œuvre a remis le 19 novembre 2024, un Avant-Projet Sommaire ayant fait l'objet d'une validation en comité de pilotage réunissant l'élu référent et la direction générale de la communauté d'agglomération le 31 octobre 2024, le montant prévisionnel de travaux a été validé à 1 800 000 € HT, soit 2 160 000 € TTC.

L'Avant-Projet Définitif a été remis le 24 janvier 2025 pour un montant total de travaux s'élevant à 1 798 900 € HT, soit 2 158 680 € TTC.

Cet Avant-Projet Définitif a été validé en comité de pilotage réunissant l'élu référent et la direction générale de la communauté d'agglomération le 30 janvier 2025.

**Coût prévisionnel de l'opération (HT) :**

Désignation des phases de travaux	Montants HT
<b><u>Travaux</u></b>	
Bâtiment Maternelle et ALAE	1 484 800 € HT
Bâtiment Elémentaire	314 100 € HT
<i>Sous Total Travaux 1 798 900 € HT</i>	
<b><u>Divers liés aux travaux</u></b>	
Travaux de sécurisation (PPMS)	10 000 € HT
Provision pour aléas et imprévus	90 455 € HT
Actualisations/ Révision	127 636 € HT
<i>Sous Total Divers 228 081 € HT</i>	
<b><u>Prestations Intellectuelles</u></b>	
Etudes et MOE Honoraires d'étude de faisabilité a la maitrise d'œuvre	143 912.00 € HT
SPS et Contrôle Technique	18 390 € HT
<i>Sous Prestation intellectuelles 162 390 € HT</i>	
<b><u>Etudes complémentaires</u> : de sol, structure, divers diagnostics, réseaux</b>	2 750 € HT
<i>Sous Total Etudes complémentaire 2 750 € HT</i>	
<b><u>Budgets transversaux</u></b>	
<b>Mobiliers, équipements, signalétique, Fourniture divers</b>	25 000 € HT
<b>Autres dépenses</b> : Déménagement / Publication / Géomètre/ Foncier / Communication / Assurances	57 218 € HT
<i>Sous budgets transversaux 82 218 € HT</i>	
<b>Total HT</b>	2 274 340,00 € HT
<b>Total TTC</b>	2 729 208 € HT

NB : Ces montants ne comprennent pas les coûts liés à la location de modulaire et de matériels spécifiques nécessaires durant la phase de travaux (utilisation de modulaire appartenant à l'agglomération, frais correspondant uniquement), qui sont imputés sur le budget de fonctionnement. Estimation : 15 000 € HT

Détail des travaux par lot :

No Lot	Désignation	Montants travaux HT
<b><u>BATIMENT MATERNELLE &amp; ALAE</u></b>		
Lot 01	Voirie – Réseaux divers Espaces verts	37 000 €
Lot 02	Démolition-Gros Œuvre	315 000 €
Lot 03	Charpente bois - Couverture	105 600 €
Lot 04	Traitement de façades	24 300 €
Lot 05	Menuiseries extérieures - Serrurerie	80 400 €
Lot 06	Plâtrerie – Faux plafonds	230 300 €
Lot 07	Menuiseries Intérieures	63 500 €
Lot 08	Revêtements de sols souples	48 800 €
Lot 09	Revêtements de sols durs	22 800 €
Lot 10	Peinture -Signalétique -Nettoyage	55 900 €
Lot 11	Chauffage -Ventilation - Climatisation	386 200 €
Lot 12	Electricité – Courants forts et Faibles	115 000 €
	<b>Total Bâtiment Maternelle &amp; Alaé</b>	<b>1 484 800 € HT</b>
<b><u>BATIMENT ELEMENTAIRE</u></b>		
Lot 01	Voirie – Réseaux divers Espaces verts	40 000 €
Lot 02	Démolition-Gros Œuvre	5 000 €
Lot 04	Traitement de façades	34 400 €
Lot 05	Menuiseries extérieures - Serrurerie	28 800 €
Lot 06	Plâtrerie – Faux plafonds	31 400 €
Lot 10	Peinture -Signalétique -Nettoyage	14 500 €
Lot 11	Chauffage -Ventilation - Climatisation	75 000 €
Lot 12	Electricité – Courants forts et Faibles	85 000 €
	<b>Total Bâtiment Élémentaire</b>	<b>314 100 €</b>

**Total général****1 798 900 € HT****Travaux**

**Plan de financement prévisionnel :**

Dépenses	Coût € H.T.	Financeurs	Etat de la demande Sollicitée A Solliciter Acquise	Assiette éligible	Taux	Recettes: Subvention Sollicitée	Taux sur coût total	
TRAVAUX-phase APD avec vrd	1 798 900.00	Etat-DETR tranche 1 acquise	Aquise	264 121	30%	79236.3	4.0%	
Mission MOE	143 912.00	Etat-DETR	A solliciter	1 208 130.38	30%	362439.1155	18%	
Contrôle technique	12 585.00	Etat-Fonds vert	A solliciter	411 950.62	25%	102 987.65	5%	
Mission SPS	5 805.00	CAF	Sollicitée	546 299.30	27%	147 500.81	8%	
		Région	A solliciter	379 612.29	13%	49 349.60	3%	
		Département	A solliciter	1 884 202.00	35%	659 470.70	34%	
		sous-total subventions					1 400 984.18	71%
		Autofinancement					560 217.82	29%
<b>TOTAL</b>	<b>1 961 202.00</b>	<b>TOTAL</b>				<b>1 961 202.00</b>		

**Le Bureau,**

Où cet exposé,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2016 approuvant les statuts de la Communauté d'agglomération, et notamment leur article 6.3.4 Ecoles et services périscolaires : gestion, fonctionnement et investissement des équipements et services scolaires élémentaires et pré-élémentaires du territoire et de service aux écoles,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération n°217-2020 du 14 septembre 2020 donnant délégation au Bureau pour l'approbation des demandes de financements sur les dossiers au titre des fonds européens, de l'État, de la Région et du Département, et tout autre cofinancier, Considérant le Schéma Territorial Education Famille 2023-2027 et du Projet Educatif Communautaire 2023-2026 de l'agglomération,

Considérant l'importance et la nécessité de ces travaux pour permettre un accueil de qualité pour les enfants et les professionnels y travaillant,

**Après avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :**

- **autorise** le Président à solliciter une subvention de l'État au titre du dispositif Fonds vert et au titre de la DETR, de la CAF, de la Région au titre du dispositif sur la rénovation énergétique des bâtiments recevant du public (ERP) et du Département au titre du FDT, conformément au plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,

- **approuve** l'Avant-Projet Définitif pour le projet de l'extension et rénovation de l'école élémentaire de Lagrave tel que présenté ci-dessus.

- **donne** pouvoir au Président pour faire les démarches nécessaires et signer tout document afférent à la présente décision.

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture

Le 04 MARS 2025

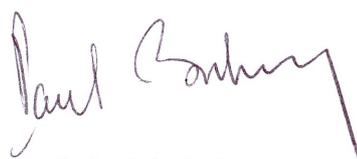
- publication - mise en ligne

Le 04 MARS 2025

Et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,  
Fait les jour, mois, an, susdits,



Le Secrétaire de séance  
Paul BOULVRAIS



**Gaillac-Graulhet**  
AGGLOMÉRATION  
entre vignoble et bastides

Le Président,  
Paul SALVADOR